

Département de la
Haute-Loire

Arrondissement
D'YSSINGEAUX

Communauté de
Communes
LOIRE SEMENE

DECISION N° 20250908_P_108
DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE
DE COMMUNES « LOIRE SEMENE »

VU le code général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4,

VU le procès-verbal de l'élection du Président et des Vice-Présidents en date du 04 juin 2020,

VU la délibération n° 20250218_D_006 du Conseil Communautaire du 18 février 2025 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président,

Commission : Famille Enfance Jeunesse et Prévention de la Délinquance

Objet : Signature d'une convention avec « Anne Karine CASTELLINO » professeur de danse et Art Thérapeute, pour des séances d'éveil corporel/danse parent/enfant dans le cadre du Réseau d'Ecoute d'Appui et Accompagnement des Parents (REAAP) pour les journées de la parentalité en faveur des bébé et enfants jusqu'à 10 ans.

Le Président,

N° 20250908_P_108

Décide

De signer une convention avec :

OBJET

Anne-Karine - CASTELLINO
Professeur de danse / Art Thérapeute
1 impasse des pinatous
43260 SAINT PIERRE AYNAC

Pour des séances d'éveil corporel/danse parent/enfant d'1h00 pour les bébés jusqu'à la marche, les enfants de 4 à 10 ans dans le cadre du REAAP pour les journées de la parentalité.

Date : Le samedi 4 octobre 2025

Durée : 3 séances d'1h00

Lieu : Salle du Cloutier, Saint Ferréol d'Auroure

Montant : 195€ TTC frais de déplacement inclus

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
Ou sous-préfecture
Le :

Fait à LA SEAUVE SUR SEMENE, Le 8 septembre 2025

AR Prefecture

043-244301131-20250908-20250908_P_108-AU
Reçu le 19/09/2025

Le Président,

Frédéric GIRODET

